



Déclaration du président de l'Assemblée  
Vendredi 19 février 2010

### **L'annonce de la canonisation du frère André**

Le frère André a inspiré plusieurs générations de Québécois et de Québécoises. Ils ont reconnu en lui un exemple d'une vie chrétienne entièrement tournée vers Dieu et les autres, et en particulier vers les personnes qui souffrent. Déjà de son vivant, sa dévotion à saint Joseph avait inspiré les foules et sa réputation avait dépassé les frontières, de telle sorte que l'Oratoire qu'il a fondé sur le Mont Royal est devenu un des grands lieux de pèlerinage du monde.

Nous rendons grâce à Dieu pour l'annonce par le pape Benoît XVI de sa canonisation prochaine.

Nous partageons la joie de tous ceux et celles qui ont espéré et prié depuis des années pour que ce jour vienne enfin et nous sommes particulièrement fiers qu'un fils de notre terre soit maintenant proposé comme un modèle de sainteté à l'ensemble de l'Église universelle. Dans le mystère de la communion des saints, tous les catholiques du monde pourront désormais recourir à sa prière et à son intercession et l'honorer comme l'un des grands témoins de la foi en Jésus-Christ et, bien sûr, de la dévotion à saint Joseph.

Au cours des prochains mois, les évêques du Québec se prépareront à cette canonisation de multiples façons. Nous l'avons déjà placée à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée plénière, qui aura lieu à Trois-Rivières du 2 au 5 mars, alors que nous réfléchirons sur la place de la dévotion populaire dans le mouvement de la nouvelle évangélisation. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'avoir parmi nous, pour nous aider dans cette réflexion, le recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, P. Claude Grou, CSC.

+ Martin Veillette  
Évêque de Trois-Rivières  
Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec